

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2026

Le cinq octobre deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente minutes s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Pascal PINAULT, Maire

Etaient présents : Mme.DE LA VILLEON Laure – M.ALIX Jean-Luc – M.SIMON Ludovic – Mme.GUGUIN Anna – Mme.LETELLIER Elise – Mme.GUILLOU Jeanne-Marie – M.LEVALLOIS Georges – M.CLARISSE Cyrille - M.FRISON LECERF Éric – M.SEVIN Antoine.

Absents excusés : Mme JANVIER Cécile – Mme QUENTEL-DELALANDE Céline – Mme LEGENDRE Adeline – Mme POLET Valérie

Absents :

Pouvoirs : Mme JANVIER Cécile a donné pouvoir à M. ALIX Jean-Luc
Mme QUENTEL-DELALANDE Céline a donné pouvoir à Mme GUGUIN Anna
Mme LEGENDRE Adeline a donné pouvoir à Mme LETELLIER Elise

Secrétaire de séance : M. CLARISSE Cyrille

Date de la convocation : 30/09/2026

DELIB20261009

REMBOURSEMENT ACHAT PAR UN AGENT COMMUNAL

Enora POIGNANT, adjointe technique au sein de la cantine municipale, a acheté des chaussures de sécurité d'un montant de 40,36 € TTC. Cet équipement professionnel de protection individuel nécessaire à son poste de travail a été acheté sur ses propres fonds. Monsieur le Maire propose de rembourser cette somme à l'agent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de rembourser la somme de 40,36 € à Madame Enora POIGNANT correspondant à l'achat de cet EPI ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document nécessaire à ce remboursement.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire

Pascal PINAULT

